

28.10.2004 – 15:33 Uhr

Société suisse des pharmaciens: Médicaments à usage vétérinaire dorénavant aussi obtenables dans les pharmacies

Berne/Liebefeld (ots) -

Dans sa décision du 11 octobre 2004 publiée aujourd'hui, la Commission de la concurrence (Comco) décrète que les pharmacies devront dorénavant être approvisionnées en médicaments à usage vétérinaire et que ces derniers seront ainsi également obtenables en pharmacie. La Société suisse des pharmaciens salue cette décision qui confirme sa position.

Dans sa décision, la Comco explique que les ententes conclues entre les fabricants et les grossistes de médicaments à usage vétérinaire affectent de manière notable la concurrence et qu'elles ne sont pas justifiées. D'après la Comco, de tels accords sont donc illicites et ne doivent plus être pratiqués.

La SSPh se félicite que, dès que la décision entrera en vigueur, les médicaments à usage vétérinaire seront enfin également disponibles en pharmacie, comme c'est le cas dans toute l'UE. Elle étudiera les conséquences pratiques de cette décision de la ComCo pour les pharmaciens, puis informera ses membres en conséquence.

Ce communiqué de presse se trouve également sur www.pharmagate.ch sous "Médias".

Contact:

Société suisse des pharmaciens
Dominique Jordan
Président
Stationsstrasse 12
3097 Liebefeld

Tél. +41/31/978'58'58
E-mail: dominique.jordan@sphin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004115/100481535> abgerufen werden.